

## Responsabilité sociétale des organisations sportives

Le sport est au cœur de la société et face aux mutations en cours (économiques, sociales et environnementales), tous ses acteurs sont investis d'une responsabilité sociétale qu'ils se doivent d'exprimer et de promouvoir. Ainsi, depuis plus de dix ans, le CNOSF accompagne et implique le Mouvement sportif dans l'intégration du développement durable. Pour cela, il met à disposition de ses membres les outils pour structurer leur approche et engager des stratégies volontaristes à même de contribuer à l'épanouissement humain et à l'équilibre du territoire.

### ▪ *Des outils pour comprendre et mobiliser*

Pionnier dans ces démarches innovantes et fortement mobilisatrices, le CNOSF publie en 2006 l'**agenda 21 du sport français**, un programme qui est une déclinaison de l'agenda 21 du CIO adapté au contexte français. Il propose au mouvement sportif de réinterroger ses projets et son fonctionnement au regard de 21 objectifs concrets, et il incite chacun à s'engager.



Il est complété, trois ans plus tard, par le **label « Développement durable, le sport s'engage »** à destination des organisateurs d'événements sportifs. Il valide des démarches exemplaires qui s'engagent à progresser à chaque nouvelle édition. Chaque année, au niveau national, environ 60 dossiers sont expertisés. Les CROS/CDOS/CTOS sont également impliqués dans le dispositif et assure le traitement des dossiers locaux.

### ▪ *Une nouvelle dynamique : la responsabilité sociétale des organisations*

Pour renforcer son action, le CNOSF conduit un projet ambitieux avec la Française des Jeux : la construction d'un **dispositif global sur la responsabilité sociétale des organisations sportives**. Ses lignes directrices forment le socle de l'engagement. Elles constituent un langage commun pour la réflexion, l'action et l'innovation. Elles tracent la voie et ouvrent de nouveaux horizons, tout en laissant à chaque organisation l'**autonomie et la responsabilité** nécessaires pour penser « en dehors de la boîte », s'interroger, se remettre en cause et demeurer souple et agile.

Ces lignes directrices seront accompagnées :

- ✓ d'un autodiagnostic
- ✓ d'un guide méthodologique
- ✓ d'implémentation
- ✓ d'un dispositif de labellisation
- ✓ d'une plateforme d'échange, de partage et d'informations.

Contact

Matthieu JOUBERT, Chargé de mission développement durable, [MatthieuJoubert@cnosf.org](mailto:MatthieuJoubert@cnosf.org)